



CROUS DE PARIS
39 AVENUE GEORGES BERNANOS
75005 PARIS

<http://www.crous-paris.fr>

Affaire suivie par : le service du Dossier-Social-Etudiant

Votre référence à conserver et à rappeler dans toutes vos correspondances :

Votre INE :

Votre état Civil :

Né(e) le :

Votre nationalité : France

Célibataire

Vos coordonnées :

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

NOTIFICATION DÉFINITIVE 2024 / 2025

éditée le 26-02-2025 (3)



Adresse postale (votre domicile familial)

Madame,

Cette notification définitive indique en page 2 les décisions concernant vos demandes de bourse sur critères sociaux au titre de l'année universitaire. La notice jointe à cet envoi vous indique les éléments essentiels liés à cette notification. Lisez-la et conservez-la soigneusement.



Né(e) le :

Revenu brut global 2022 des parents :

Points de charge : - Enfant sup : point(s) - Enfant autre : 0 point(s) - Distance : 2 point(s)
- Situation de handicap : 0 point(s) - Aidant : 0 point(s)
Total charges :

Etudes : Etablissement d'inscription : PARIS IEP 7e
IEP-Sciences Politiques - 5ème année

Bourse sur critères sociaux :

Décision définitive : Attribution à l'échelon 0bis.
Montant annuel : 1454,00€.

Ce montant est calculé sur la base de 10 mensualités correspondant au montant de votre échelon versées de septembre 2024 à juin 2025.

Plus d'information sur l'espace de suivi de votre dossier social étudiant : <https://MesServices.etudiant.gouv.fr>

Signé : Le Recteur de la région académique Ile-de-France Bernard BEIGNIER